

## Procès-verbal de l'AG statutaire de Verco R2, samedi 23.2.2019

Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'AG statutaire de samedi 23.2.2019 de Verco R2 et une douzaine de personnes se sont excusées.

### **1. Le PV de l'AG statutaire du 17.2.2018 a été approuvé.**

### **2. Rapport du président**

Le président explique que ce rapport sera bref car toutes les informations importantes ont été transmises par les lettres d'information d'octobre et de novembre.

Verco R2 compte actuellement 101 membres cotisants, les finances sont saines et les relations avec les autorités se sont progressivement mises en place. Une rencontre annuelle avec les autorités communales est prévue en automne.

Le comité s'est réuni à 6 reprises à Vercorin, essentiellement lors des vacances scolaires (7.4 – 19.5 – 4.8 – 3.11 – 27.12 – 23.2.2019). Un listing des adresses email des membres a été mis en place. Le comité s'est occupé de l'encaissement des cotisations, de l'échange avec les autorités, des nombreuses correspondances avec les membres de l'association, des PV des séances du comité et des AG, des lettres d'information et de la communication par Verconews. Un site internet a été mis en place qui est visité entre 50 et 100 fois par semaine. L'adresse du site est [www.vercoR2.ch](http://www.vercoR2.ch).

L'AG du 19.5 a été consacrée aux priorités touristiques.

### **3. Rapport du trésorier**

Les entrées (cotisations) s'élèvent à 4'800 CHF et les dépenses à 1'528.05 CH ce qui donne un solde positif de 3'271.95 CHF. Les comptes ont été approuvés par les vérificateurs des comptes.

Les comptes sont acceptés.

### **4. La décharge du comité est acceptée.**

### **5. Fixation du montant des cotisations**

Compte tenu du fait que l'AG demande une place dans l'Entreprise touristique SA moyennant une action de 5'000 CHF, une large majorité avec 3 abstentions et 0 opposition décide de maintenir la cotisation à 50 francs pour 2019 et d'autoriser le comité d'acheter une action de 5'000 francs pour entrer dans le capital-actions de l'Entreprise touristique SA.

### **6. Election du comité**

Anne Keller se retire. Elle est vivement remerciée du soutien précieux qu'elle a apporté dans la phase initiale de l'association, un moment toujours très délicat.

Jacques Perret, Michka Kovats, Renato Di Gisi et Andreas Saurer sont d'accord de poursuivre leur mandat. Trois places restent donc à pourvoir. Claire Joudié-Papon et Martine Favarger sont d'accord de joindre le comité.

Le comité proposé est élu par acclamation.

### **7. Election du président**

Andreas Saurer est d'accord de poursuivre son mandat pour l'exercice à venir et il est élu par acclamation.

**8. *Election des vérificateurs des comptes***

Yves Meylan et Michel Fatton sont d'accord de poursuivre leur mandat de vérificateurs des comptes.

**9. *Divers***

L'AG du 19 avril à 17.30 sera consacrée au développement touristique à moyen terme, un sujet introduit par Christophe Clivaz, professeur de tourisme et de développement durable à l'UNIL sur le site de Sion.

**10. *Information concernant la taxe de séjour***

L'AG décide à l'unanimité de ne pas se prononcer au sujet de la taxe de séjour compte tenu du manque d'informations précises concernant son affectation détaillée, les contre prestations et leur mode de financement.

Une nouvelle AG aura lieu vendredi 19 avril qui se prononcera au sujet du projet définitif du règlement sur les taxes de séjour et du document donnant des informations détaillées concernant les contreparties et leur financement. Evidemment, si les informations restent floues et peu transparentes, il est fort probable que l'AG donnera un préavis négatif et que la question des recours individuels ou collectifs sera débattue.

Vercorin, le 23.2.2019

Andreas Saurer